

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE LA DORDOGNE

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

COMITE SYNDICAL DU MERCREDI DU 1ER/07/2026

DELIBERATION N° 2026-07-091

OBJET : Désignation des membres de la commission Consultative Paritaire - Transition Energétique

L'an deux mille vingt-six, le premier du mois de juillet à 9h15, en application de l'article L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 et de l'article L. 5211-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le comité syndical d'énergies de la Dordogne.

Date de convocation : le 25 juin 2026

Secrétaire de séance : Monsieur Gilbert DE MIRAS

Membres en exercice : 73

Délégués titulaires présents : 49

Délégués suppléants présents : 13* (dont 2 non-votants)

Votants : 60

Délégués titulaires présents : 49.

Secteur 1 : ARMAGHANIAN Lionel, COLOMBEL Sylvie, DUMONTET Jean Jacques,
CIPIERRE Francis,

Secteur 2 : LIGNAC Michel, MAZE Serge, GOUYOU-BEAUCHAMPS Etienne, COMPOINT Eloi,

Secteur 3 : LARAVOIRE Jean François, EYMET Joel, BRAULT Daniel,

Secteur 4 : MARTY Alain, BEAUVIER Frédéric,

Secteur 5 : TREILLE Patrick, CABIANCA Thierry, MICHEL Pascal,

Secteur 6 : BOYER Josiane, LAVAUD Alain,

Secteur 7 : LACOSTE Jean Pierre, GARRIGUE Christian, GARNIER Eric,

Secteur 8 : GOURINCHAT Patrice, PAGES Didier,

Secteur 9 : OSTERMANN Catherine, CURNARIE Pascal, CASTAGNE Christian, BRUN Philippe,

Secteur 10 : DEVAUX Daniel, BUFFIÈRE Alain, ROUX Evelyne, THOMAS Annie,

Secteur 11 : CAULIER Yvon, DURET Christian, CAILLOU Dominique, CHAMPAGNE Nicolas,

Secteur 12 : CHEVALIER Pierre, PESTOURIE Catherine,

Secteur 13 : LAGENE BRE Jean Jacques, BONNAMY Jean Claude, FRAY Jean Pierre, CASTANG Alain,
MARCOMINI Benjamin,

Secteur 14 : VIGNEAU Jérôme, ROMAGNE Josiane,

Secteur 15 : CAFFIN Franck, PAULY Mickaël, IBERTO Dominique, DE MIRAS Gilbert,

Collège de Périgueux : MOREAU Isabelle.

Délégués suppléants présents : 13.

Secteur 1 : LEYMARIE Frédéric,

Secteur 3 : REGNIER Jean Marie,

Secteur 4 : DANIEL Agnes, DARIAS Jean-Jack,

Secteur 7 : SAULIERE Fabienne,

Secteur 12 : BRU Benoit,

Secteur 13 : RONDONNIER Gilbert, LAVOIR Annabel*,

Secteur 14 : CANTELAUBE Erick, LESFARGUES Bruno, GUILLEMET Patrick,

Secteur 15 : GRANEREAU Guy, PREVOT Bernard*.

*** Dont 2 ne pouvant pas prendre part au vote :**

Madame **LAVOIR Annabel**, déléguée suppléante du secteur 13,

Monsieur **PREVOT Bernard**, délégué suppléant du secteur 15.

Délégués titulaires excusés : 23

Secteur 1 : TOURADE François,
Secteur 2 : DREUIL Jean Michel, FARGE Florent,
Secteur 3 : FAGET Bernard, BAGILET Laurent,
Secteur 4 : BROUILLAUD Denis, LAVAUD Sylvie,
Secteur 5 : MAZET Bernard,
Secteur 6 : BITTARD Gilles, CHARLES Thierry,
Secteur 7 : KUSTERS Gé,
Secteur 8 : CHABROL Maurice, LAFONTAINE Eric,
Secteur 11 : CABIROL Brigitte,
Secteur 12 : SIX Christian, FANIER Basile,
Secteur 13 : FISCHER Thierry,
Secteur 14 : BOYER Flore, FAURE Claudine, JAUBERTIE Pierre,
Secteur 15 : BOIDÉ Thierry,
PERIGUEUX : MARTIN Sébastien,
Grand Périgueux : Joël LAGUIONIE.

Administratifs présents : Séverine SALLET Directrice Générale des Services, Nicolas AUBIN Directeur Général Adjoint, Directeur des Services Techniques, Laurence MICHAUD Directrice des Finances, Marlène BORGES-CORREIA Directrice des Ressources Humaines et des Moyens Généraux, Delphine RADTKE Directrice Stratégie Bas Carbone, Charlotte PETIT Adjointe à la Direction Stratégie Bas Carbone, Xavier LAMONTAGNE Directeur des Systèmes d'Information, Christine SARDOU gestionnaire marché public, Clara THORILLON Chargée des Affaires Juridiques, Florine FROGE Chargée de Communication, Corinne BATTISTON Assistante du Président et de la Direction, chargée des relations avec les collectivités territoriales.

Invités excusés :

Madame Marie AUBERT, Préfète de la Dordogne,
Monsieur Lionel ARCHER Payeur Départemental.

Conformément à la loi, le SDE 24 doit organiser la Commission Consultative Paritaire de façon à permettre aux collectivités représentées une mise en cohérence de leurs politiques d'investissement et un échange de données dans le cadre de la mise en œuvre de la transition énergétique.

Cette CCP est composée d'un nombre égal de délégués du Syndicat et de représentants des EPCI du département de la Dordogne.

Il est proposé d'y désigner, le Président et l'ensemble des Vice-Présidents ainsi que 5 membres du SDE 24 (20 représentants) et un représentant par EPCI (20 représentants).

Il est proposé la composition suivante :

Lionel ARMAGHANIAN -Président	Dominique CAILLOU 11 ^{ème} VP
Maurice CHABROL – 1 ^{er} VP	Bernard FAGET -12 ^{ème} VP
Pierre CHEVALIER – 2 ^{ème} VP	Pascal COURNARIE – 13 ^{ème} VP
Alain CASTANG – 3 ^{ème} VP	Patrick TREILLE – 14 ^{ème} VP
Serge MAZE – 4 ^{ème} VP	
Alain MARTY – 5 ^{ème} VP	
Josiane BOYER – 6 ^{ème} VP	
Gilbert DE MIRAS – 7 ^{ème} VP	
Jean Pierre LACOSTE – 8 ^{ème} VP	
Alain BUFFIERE – 9 ^{ème} VP	1 représentant par EPCI = 20
Flore BOYER – 10 ^{ème} VP	

Il est ensuite procédé à un appel à candidatures parmi les membres présents, afin de désigner cinq candidats pour compléter la liste.

Madame Sylvie COLOMBEL et Messieurs Pascal MICHEL, Eric GARNIER, Joël EYMET et Eloi COMPOINT, se portent candidats pour compléter cette commission.

Le Président demande s'il y a des oppositions. Pas d'opposition.

Il est proposé au Comité Syndical de :

- **VALIDER** la composition de la Commission Consultative Paritaire de la façon suivante :

Lionel ARMAGHANIAN – Président	Dominique CAILLOU - 11 ^{ème} VP
Maurice CHABROL – 1 ^{er} VP	Bernard FAGET - 12 ^{ème} VP
Pierre CHEVALIER – 2 ^{ème} VP	Pascal COURNARIE – 13 ^{ème} VP
Alain CASTANG – 3 ^{ème} VP	Patrick TREILLE – 14 ^{ème} VP
Serge MAZE - 4 ^{ème} VP	Sylvie COLOMBEL – déléguée secteur 1
Alain MARTY – 5 ^{ème} VP	Pascal MICHEL – délégué secteur 5
Josiane BOYER – 6 ^{ème} VP	Eric GARNIER – délégué secteur 7
Gilbert DE MIRAS – 7 ^{ème} VP	Joël EYMET – délégué secteur 3
Jean Pierre LACOSTE – 8 ^{ème} VP	Eloi COMPOINT – délégué secteur 2
Alain BUFFIERE – 9 ^{ème} VP	Et 1 représentant par EPCI = 20 membres

- **ACTER** que cette commission pourra être complétée au fur et à mesure des demandes des nouveaux membres représentants chaque EPCI du département de la Dordogne.

Vu le rapport présenter par Le président,

Le Comité Syndical, l'unanimité :

-**VALIDE** la composition de la Commission Consultative Paritaire de la façon suivante :

Lionel ARMAGHANIAN – Président	Dominique CAILLOU - 11 ^{ème} VP
Maurice CHABROL – 1 ^{er} VP	Bernard FAGET - 12 ^{ème} VP
Pierre CHEVALIER – 2 ^{ème} VP	Pascal COURNARIE – 13 ^{ème} VP
Alain CASTANG – 3 ^{ème} VP	Patrick TREILLE – 14 ^{ème} VP
Serge MAZE - 4 ^{ème} VP	Sylvie COLOMBEL – déléguée secteur 1
Alain MARTY – 5 ^{ème} VP	Pascal MICHEL – délégué secteur 5
Josiane BOYER – 6 ^{ème} VP	Eric GARNIER – délégué secteur 7
Gilbert DE MIRAS – 7 ^{ème} VP	Joël EYMET – délégué secteur 3
Jean Pierre LACOSTE – 8 ^{ème} VP	Eloi COMPOINT – délégué secteur 2
Alain BUFFIERE – 9 ^{ème} VP	Et 1 représentant par EPCI = 20 membres

- **ACTE** que cette commission pourra être complétée au fur et à mesure des demandes des nouveaux membres représentants chaque EPCI du département de la Dordogne.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,
Président du SDE24,
Lionel ARMAGHANIAN